



Le 18 mars Elections des Délégués du Personnel

Le 18 mars
Elections
des Délégués du Personnel

Contact 02.47.88.73.48
cgtnav37@free.fr
www.cgt-cnav-37.com

Le 18 mars, les employés et cadres de la CNAV sont invités à élire leurs délégués du personnel.

Cette année, les élections se déroulent dans un contexte particulier et ceci pour trois raisons.

1. La loi du 20 août 2008 a considérablement modifié la notion de représentativité.

Désormais, pour exister, pour être reconnu représentatif et disposer de moyens (notamment de temps de délégation), un syndicat devra recueillir au moins 10% des voix à l'élection du comité d'entreprise tous collèges (employés et cadres) et tous sites (Ile de France et Tours) confondus.

Par ailleurs, pour être valable, un accord d'entreprise devra recueillir la signature de syndicats représentant (seul ou ensemble) au moins 30% des salariés.

Par ailleurs, le résultat obtenu à l'élection des délégués du personnel déterminera le temps attribué aux organisations syndicales pour l'exercice du droit syndical.

Ainsi, votre vote pèsera très fortement dans la recomposition du paysage syndical à la Cnav.

Si vous estimez que la présence d'un syndicat CGT est une garantie pour défendre les intérêts des salariés, si vous pensez que l'activité des élus CGT, qu'ils soient délégués du personnel, membres du CHSCT ou du Comité d'Entreprise est un gage d'efficacité pour le respect de vos droits et de vos acquis sociaux, alors le 18 mars pas d'hésitation, votez CGT.

**Votre voix contribuera à développer dans notre organisme
un syndicalisme offensif, unitaire et solidaire.**

2. De nouveaux droits pour les salariés de la CNAV

La réécriture du Code du Travail, si elle en a modifié de manière négative l'articulation, le sens général et l'interprétation a paradoxalement remis les salariés des établissements publics administratifs (dont la CNAV fait partie) dans la situation commune à tous les salariés du privé.

Ainsi, après plusieurs années de « non-droits », nous disposons enfin d'institutions représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) dignes de ce nom.

Les élus CGT ont joué pleinement leur rôle dans ces institutions qui traitent de sujets essentiels que sont les questions d'organisation et de conditions de travail, comme par exemple la numérisation ou la dématérialisation.

De plus en plus de collègues vivent mal leur relation au travail. Le caractère émancipateur du travail, celui qui permet de construire sa vie personnelle, de participer au développement de la société et de se protéger socialement des risques liés à toute vie humaine pèse de peu de poids par rapport à ce que de nombreux salariés vivent comme une dégradation de leur vie au travail.

Pour la CGT, ce que l'on qualifie de souffrance au travail (*et qui n'est qu'une forme « moderne » de l'exploitation de la force de travail des salariés*) n'est pas une fatalité. Elle existe, certes comme une réalité, mais celle-ci peut et doit être modifiée

Les techniques « managériales » tendent à faire supporter individuellement par les salariés les difficultés rencontrées. Nous devrions ainsi, quel que soit notre niveau

hiérarchique (*car nous sommes tous concernés, que nous soyons cadre ou employé*), assumer individuellement les choix d'organisation, de production imposés par la direction de l'organisme, sans bien entendu en maîtriser les moyens de réalisation des objectifs.

Ainsi, l'entretien d'évaluation, n'est pas seulement le lieu où se joue l'octroi de points de compétences, c'est aussi et surtout le pire avatar du lien de subordination qui unit employeur et salarié.

Nous pensons qu'il faut dépasser les solutions individuelles et mettre en œuvre de réelles initiatives revendicatives et collectives qui s'opposent à cet isolement

C'est dans ce contexte qu'interviennent les élus de la CGT.

Au fil des délégations mensuelles, nos délégués sont intervenus :

- **sur la formation,**
- **l'adaptation des effectifs à la charge de travail,**
- **les conditions du travail à temps partiel**
- **la reconnaissance des qualifications**
- **le respect des textes conventionnels**
- **l'organisation du travail**
- **le respect des règles de recrutement**
- **la réorganisation de la DSI, etc...**

Tous les comptes-rendus de délégation et de CHSCT sont consultables sur notre site internet

www.cgt-cnav-37.com



3. La situation sociale

Salaires

La provocation du Comex (Comité des Directeurs) le 16 décembre 2009 ne pouvait rester sans réponse.

0,5% au 1^{er} juillet 2010 pour seule augmentation générale de la valeur du point : 6 euros pour un niveau 3 ou 20 centimes par jour...

C'est sans nul doute cette situation, combinée à la reconnaissance (non rémunéré) du travail effectué, aux économies réalisées sur les budgets « frais de personnel » qui a conduit de nombreux collègues à rentrer dans l'action dès le 28 janvier.

La plate-forme revendicative votée ce jour là exigeant l'ouverture de négociations sur l'attribution de 10 points pour toutes et tous, le remplacement de tous les départs et l'unité sans faille entre la CGT, la CFDT et FO ont sans doute contribué pour beaucoup à la mobilisation de très nombreux collègues.

Nous sommes conscients (*dire le contraire relèverait d'une malhonnêteté intellectuelle*) qu'il faudrait aller plus loin que quelques débrayages si nous voulons gagner et contraindre la Direction à négocier.

En tout état de cause, ce sont les salariés en assemblée générale qui décideront de la conduite de leur action. C'est pour nous un gage d'efficacité, d'unité et de démocratie.

Retraites

Sans doute l'avez-vous remarqué, la campagne de conditionnement pour une remise en cause du droit à la retraite est lancée.

« *Nous vivons de plus en plus vieux, il faut s'aligner sur les autres pays européens, brisons les tabous, il faut travailler plus et plus longtemps...* » Bien entendu, reculer l'âge de la retraite, augmenter la durée de cotisations, tout cela relèverait, d'après les commentateurs éclairés, du courage politique, d'un sens des responsabilités, etc...

Toute cette petite musique ressemble comme deux gouttes à la campagne menée en 2005 lors du référendum sur la constitution européenne. Les partisans du Non (et nous en étions) étaient « *des passéistes, égoïstes, refermés sur leur hexagone...* » Tout cela avec le résultat que l'on connaît, la victoire du Non sur lequel nos gouvernants et quelques alliés de circonstance se sont assis sans vergogne 3 ans plus tard...

Alors, cette campagne pour défendre le droit à la retraite, nous allons là mener de la même manière. Notre syndicat CGT est disponible pour, avec celles et ceux qui le souhaitent, expliquer que le seul objectif poursuivi en allongeant la durée de cotisations ou en repoussant l'âge départ, c'est celui de la baisse du coût du travail pour les entreprises.

Une nouvelle contre-réforme des retraites amenant les salariés à travailler plus longtemps ne ferait qu'aggraver le chômage des jeunes. Elle ne ferait qu'accentuer la baisse du montant des retraites déjà largement entamée par les mesures Balladur de 1993 et Fillon en 2003.

Sur 40 ans, la richesse de la France (avec un taux de croissance modéré de 1,7%) devrait doubler.

Qui pourra nous faire croire qu'avec une augmentation de 1700 milliards d'euros de la richesse nationale, il sera impossible de financer les 200 milliards d'euros supplémentaires (6% du PIB) nécessaires au maintien des retraites telles qu'elles étaient avant les mesures Balladur et Fillon ?

Le débat sur les retraites est avant tout le résultat d'un choix politique. L'augmentation prévisible de la richesse nationale doit-elle aller aux salaires et aux retraites, ou aux profits et aux « habitués du Fouquet's » ?

Pour nous le choix est fait !

Le 18 mars
Votez pour
les candidates et candidats
présentés par la CGT

Collège Employés

Titulaires

Sonia Hernandez
Julie Liboureau
Thibault Desouches
Anne Marie Rossilli
Patricia Lacourte
Michel Baudin

Suppléants

Francine Mous
Isabelle Mignon
Maryse Behoteguy
Claire Letessier
Marie Claude Perrot
Brigitte Dupont

Collège Cadres

Titulaires

Tony Rossilli
Maurice Didou

Suppléants

M.Françoise Touzerie
Colette Porte



